

Introduction

Informations générales sur le projet

Grâce à des efforts soutenus de sensibilisation des collectivités, de concertation avec les parties prenantes et d'analyse technique, la Société de gestion des déchets nucléaires (« **SGDN** ») a identifié deux collectivités hôtes potentielles pour le plan canadien : celles de la région de la Nation ojibwée de Wabigoon Lake-Ignace et de la région de la Nation ojibwée de Saugeen-South Bruce, toutes deux situées en Ontario. La SGDN continue de travailler avec les collectivités et leurs équipes de conseillers techniques en vue d'étudier les caractéristiques géoscientifiques des sites et à évaluer l'aptitude technique des sites à accueillir le dépôt géologique en profondeur canadien.

À propos de la SGDN

La Société de gestion des déchets nucléaires est responsable de la gestion à long terme sûre du combustible nucléaire irradié canadien. Le plan canadien, appelé la Gestion adaptative progressive, prévoit que le combustible nucléaire irradié sera confiné et isolé au sein d'un dépôt géologique en profondeur construit dans une région associée à des hôtes informés et consentants. Ce projet national d'infrastructure environnementale estimé à 26 milliards de dollars sera mis en oeuvre sur une période de 175 ans et est susceptible de devenir un moteur économique pour la région.

Centre d'expertise

Un des premiers investissements d'envergure que la SGDN fera dans les actifs de la collectivité hôte sélectionnée sera le Centre d'expertise, qui fera office de siège social à la SGDN. L'installation sera établie sur le site du dépôt ou à proximité; le site exact du Centre d'expertise sera déterminé en collaboration avec la collectivité hôte une fois le site du dépôt choisi.

Au-delà des usages prévus par la SGDN pour le Centre d'expertise, cette dernière a l'intention d'y ajouter des usages définis par la collectivité, tels qu'un centre d'accueil des visiteurs, des salles de conférence et de classe, des galeries publiques, des expositions interactives, ainsi que d'autres usages qui profiteront à la collectivité d'accueil et l'amélioreront. Dans le cadre du processus de visualisation mené jusqu'à maintenant, les collectivités ont imaginé certains usages que pourrait avoir cet espace. Toutefois, au cours des phases ultérieures de planification du Centre d'expertise, un travail plus approfondi sera effectué avec la collectivité hôte choisie pour déterminer plus en détail ces usages.

Vision préliminaire de la collectivité pour le Centre d'expertise

En mai 2022, la SGDN, Colliers International et Zeidler Architecture ont amorcé la première phase des travaux visant à établir la vision que la collectivité se fait du futur Centre d'expertise. Cet exercice de visionnement a été réalisé avec le Canton d'Ignace (« **Ignace** ») et la Municipalité de South Bruce (« **South Bruce** ») et a abouti à des plans conceptuels généraux, à des discussions préliminaires sur la programmation potentielle et les éléments principaux du Centre d'expertise, ainsi qu'à un processus public de concertation/rétroaction. L'exercice de visionnement s'est appuyé sur les efforts effectués antérieurement par les municipalités et la SGDN, dont les constats ont servi de base au travail entrepris en 2022 et l'ont éclairé. Il est également important de noter que la SGDN est guidée par nos politiques sur la réconciliation et le savoir autochtone. Bien que ce rapport porte sur les résultats de nos activités de concertation avec les municipalités, la SGDN veillera à ce que ces politiques soient respectées dans la conception et l'aménagement du Centre d'expertise. Ces politiques guideront la façon dont la SGDN intégrera la voix des Autochtones dans ce processus.